

## **Agent de maintenance Bâtiments**

### **Identification du poste**

- Intitulé du poste : Agent de maintenance des Bâtiments
- Service de rattachement : Services Techniques
- Secteurs d'activité : Entretien et maintenance des bâtiments communaux.
- Grade : Adjoint technique
- Qualification requise pour ce poste : autonomie, initiative et polyvalence.

Le titulaire de ce poste, en lien avec le responsable bâtiments est chargé d'exécuter des travaux de maintenance des bâtiments de plusieurs corps de métier. Il est particulièrement spécialisé en plomberie - chauffage.

### **Activités du poste**

#### **Mission principale :**

##### **Gestion du patrimoine bâti**

- Assurer l'entretien et le suivi des réseaux fluides des bâtiments.
- Réaliser la mise en chauffe, la programmation et le suivi des consommations.
- Détection et diagnostic des pannes, interventions de premier niveau.
- Réaliser la maintenance préventive d'ERP
- Réaliser des petits chantiers de rénovation et de réhabilitation tous corps d'état.
- Réaliser des travaux de mise aux normes
- Faire le point quotidien avec le responsable d'équipe et rendre compte de son activité mensuelle.
- Organiser son travail selon les contraintes d'utilisation des bâtiments.
- Relation aux usagers et utilisateurs des locaux.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité,

#### **Missions secondaires :**

- Logistique lors de manifestations ou événements de la municipalité

#### **Mission de renfort :**

- Réaliser le ramassage des corbeilles propreté urbaine
- Contrôle visuel des aires de jeux.

## Connaissances nécessaires

### Connaissances de bases :

- Maitrise du métier de plombier
- Connaissance en chauffage, ventilation, production ECS
- Connaissance de la maintenance préventive et curative des bâtiments.
- Connaissance en second œuvre.
- Connaissance des normes en matière d'ERP.
- Notions de risques pour le public.
- Connaissance des règles de travail en hauteur.
- Notion informatique

### Savoir faire et savoir être :

- Avoir un bon relationnel avec les usagers externes, avec les agents des services, les entreprises,
- Etre organiser et rigoureux
- Savoir détecter les dysfonctionnements et savoir entretenir les outils et équipements mis à disposition,
- Prendre l'initiative d'une intervention de maintenance à titre préventif et curatif,
- Avoir une relation constante avec sa hiérarchie,
- Avoir l'esprit d'équipe et le sens du service public
- Etre autonome et réactif.
- Communiquer avec le public.

## Modalités d'exercice et contraintes du poste

Temps de travail du poste : 37.5 heures hebdomadaire,  
Travail à l'intérieur et à l'extérieur – port d'équipements de protection obligatoire,  
Aménagement du temps de travail : oui (10 jours/an RTT),  
Astreinte technique le weekend selon le planning (toutes les 7 à 8 semaines)  
Avantages et contraintes particulières du poste : disponibilité lors d'événements exceptionnels,  
Permis B demandé,  
Habilitation électrique : chargé de travaux (B2V) et chargé d'interventions (BR).